



CODE DE VIE

« Autonomie, respect, fierté »

Je respecte partout le même code de vie !

Sorties éducatives	École	Cour de récréation
Service de garde et de dîner	Autobus	Rues du quartier de l'école



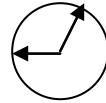
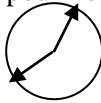
Mes responsabilités

Respect de soi : je prends soin de moi



1) Je m'habille convenablement pour l'école.

2) Je suis ponctuel et assidu.



3) J'apporte tout ce qu'il me faut à l'école et à la maison pour bien travailler.

4) Je respecte les règles de la classe.



5) Je fais l'effort de travailler de mon mieux en classe.



6) Je remets mes travaux à temps et bien faits.

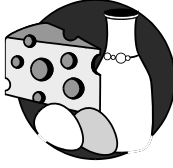
7) Je prends soin de ma santé :



a) je me lave tous les jours, je me couche tôt et je dors environ 10 heures par nuit.

b) je m'alimente sainement : fruits, légumes, yogourt, fromage, barres tendres, etc.

(pas de chips, bonbons, gomme à mâcher, chocolat, boisson gazeuse à l'école ou lors des sorties)



8) Je n'apporte aucun jeu ou jouet de la maison. J'utilise le matériel fourni par l'école.

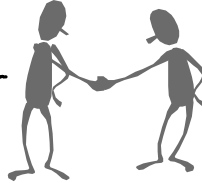
9) Je n'apporte ni trottinette, planche à roulettes, patins à roues alignées à l'école.



Respect des autres : je prends soin des autres

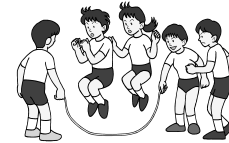
Aucun comportement de violence physique, verbale ou psychologique n'est toléré à l'école et sur la cour de récréation

Français



Vous

10. Je parle français en tout temps.
11. Je vouvoie tous les adultes de l'école.
12. Je règle mes conflits en m'expliquant.
13. Je suis poli avec toutes et tous en paroles et en gestes.
14. Je marche calmement et en silence en tout temps.
15. Je joue de mon mieux dans la cour, avec plaisir et en toute sécurité.



16. Au son de la cloche, j'arrête de jouer et je me place pour entrer calmement.
17. J'évite toute forme d'intimidation y compris la cyber-intimidation.

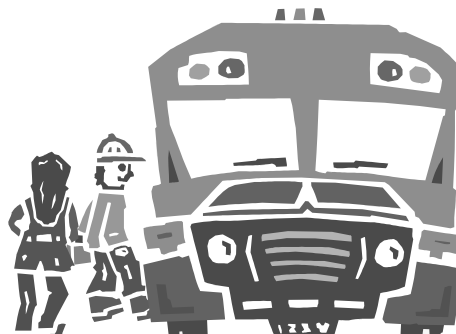


Respect de l'environnement : je prends soin de mon école

18. Je respecte tout ce qui appartient aux autres.
19. Je jette mes déchets dans la poubelle, jamais par terre.
20. Je prends soin : de la pelouse, des arbres,



des livres, du matériel,
des locaux, de la cour, des murs.



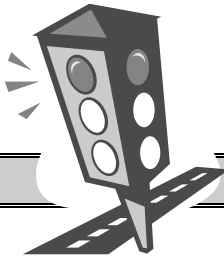
Tenue vestimentaire



Mon apparence et ma coiffure sont exemptes de toute excentricité et reflètent **mon statut d'élève d'une école primaire.**

Mes vêtements sont propres et ils conviennent à la température et à la saison. De plus, mon habillement ne doit pas être sujet à controverses (dévoilement du ventre, jupe courte, mini short, camisole à bretelles étroites, camisole pour les garçons, pantalon qui dévoile le sous-vêtement, etc.) et ne doit pas prôner la violence, le racisme, le sexisme, ou toute autre valeur qui ne rejoindrait pas celles du code de vie ou qui nuirait à la sécurité.

Pour des raisons d'hygiène et de savoir-vivre, je ne porte pas de casquette ou de vêtements d'extérieur à l'intérieur de l'école.



CONSÉQUENCES



Les interventions correctives liées au code de vie visent à favoriser l'apprentissage de l'autonomie et le développement de comportements adéquats pour le milieu scolaire. Elles s'appuient sur l'établissement du sentiment de sécurité, base de la construction de l'estime de soi.

**Suite à un manquement au code de vie,
l'enseignant et / ou la personne responsable applique une conséquence immédiate
adaptée à la situation et au cheminement de l'élève.**

Exemples de conséquences

Avertissements
Perte de privilège
Message dans l'agenda
Excuses (paroles, lettre, dessin)



Travail communautaire

Réparation
Fiche de progrès
Réflexion écrite
Contravention
Retenue
Suspension à l'interne ou à l'externe

L'application de ces conséquences pourra être accompagnée d'une rencontre entre l'élève, l'enseignant et / ou la personne responsable, la direction et les parents afin de s'inscrire dans la démarche éducative mentionnée ci-haut.

Le code de vie a été approuvé par le conseil d'établissement à sa réunion du **20 avril 2010.**